



## Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

### Caractéristiques Démographiques et Socio-Economiques de la Population

Collectivité territoriale : Er-rich (Mun.)

Préfecture : Midelt

### Caractéristiques Démographiques

#### 1. Population et ménages :

Au 1<sup>er</sup> septembre 2014, la collectivité territoriale compte 25 923 habitants et 5 710 ménages, soit une taille moyenne de ménages de 4,5 personnes par ménage. Cette population se répartit à raison de 51,4% de femmes et 48,6% d'hommes.

La répartition de la population selon les grands groupes d'âge montre que 30,2% ont moins de 15 ans, 61,6% sont âgées de 15 à 59 ans et 8,1% ont 60 ans ou plus.

La population en âge de scolarisation (7 à 12 ans) quant à elle représente 11,8% de l'ensemble de la population communale.

**Tableau 1 : Population et ménages**

| Population et ménages |                     |         | Age de scolarisation en % | Grands groupes d'âge en% |             |                |
|-----------------------|---------------------|---------|---------------------------|--------------------------|-------------|----------------|
| Population            | Part des femmes (%) | Ménages | 7 à 12 ans                | Moins de 15 ans          | 15 à 59 ans | 60 ans et plus |
| 25 923                | 51,4                | 5 710   | 11,8                      | 30,2                     | 61,6        | 8,1            |

#### 2. Etat matrimoniale et fécondité :

Sur l'ensemble des habitants âgés de 15 ans et plus 33,1% sont célibataires, (cette proportion est de 26,4% chez les femmes et 40,4% chez les hommes), 58,5% sont mariés et 8,5% sont en situation de désunion soit par veuvage ou par divorce.

L'âge d'entrée en première union (l'âge moyen au premier mariage) est de 28,1 ans. Celui-ci est de 31,7 ans pour les hommes et 25,1 ans pour les femmes.

Quant à la fécondité, mesurée par l'indice synthétique de fécondité (nombre moyen d'enfants par femme), elle est estimée à 2,3 Enfants/femme.

**Tableau 2 : Etat matrimoniale par sexe et fécondité**

| Sexe     | Population selon l'état matrimonial en % |       |      |         | Age au 1 <sup>er</sup> mariage | ISF |
|----------|--|-------|------|---------|--------------------------------|-----|
|          | Célibataire                              | Marié | Veuf | Divorcé |                                |     |
| Masculin | 40,4                                     | 58,0  | 0,7  | 0,9     | 31,7                           |     |
| Féminin  | 26,4                                     | 58,9  | 8,8  | 6,0     | 25,1                           | 2,3 |
| Total    | 33,1                                     | 58,5  | 4,9  | 3,6     | 28,1                           |     |

## Caractéristiques Socio-Economiques

### 1. Analphabétisme et scolarisation :

Sur l'ensemble de la population communale âgée de 10 ans et plus, 23,5% sont analphabètes. Cette proportion est de 33,9% chez les femmes et 12,2% chez les hommes.

Le taux de scolarisation des enfants âgés de 8 à 13 ans au moment du recensement (7 à 12 ans au début de l'année scolaire 2013/2014) est de 99,0% pour les deux sexes (98,9% chez les filles et 99,1% chez les garçons).

**Tableau 3 : Analphabétisme et scolarisation par sexe**

| Sexe                     | Masculin | Féminin | Total |
|--------------------------|----------|---------|-------|
| Taux d'analphabétisme(%) | 12,2     | 33,9    | 23,5  |
| Taux de scolarisation(%) | 99,1     | 98,9    | 99,0  |

La répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon les niveaux d'instruction montre que 26,2% ont un niveau primaire, 22,1% ont un niveau secondaire collégial, 16,9% ont un niveau secondaire qualifiant et 9,8% ont un niveau supérieur, la population n'ayant aucun niveau ou un niveau préscolaire quant à elle représente 25,0%.

**Tableau 4 : Population selon le niveau d'instruction en %**

| Néant | Préscolaire | Primaire | Second. Collégiale | Second. Qualifiant | Supérieur |
|-------|-------------|----------|--------------------|--------------------|-----------|
| 24,6  | 0,4         | 26,2     | 22,1               | 16,9               | 9,8       |

### 2. Activité et chômage :

Le taux net d'activité est de 37,6%. Cet indicateur, calculé en rapportant l'effectif de la population active âgée de 15 ans et plus, composée des actifs occupés et des chômeurs, à l'effectif total de la population du même âge de la commune est de 63,9% chez les hommes et 13,5% chez les femmes.

Concernant le taux de chômage, rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge, qui s'élève à 22,3%, il est de 21,0 % pour le sexe masculin et 47,6% pour le sexe féminin.

Par ailleurs, on note que la répartition de la population selon la situation dans la profession dévoile que 65,0% des actifs, exceptés les chômeurs n'ayant jamais travaillé, exercent en

tant que salariés et 27,0% en tant qu'indépendants et 3,1% en tant qu'employeur. Les autres catégories (aide familial, apprentis et autre) totalisent 4,8% de la population en question.

**Tableau 5 : Activité et chômage par sexe**

| Sexe     | Taux net d'activité(%) | Taux de chômage(%) |
|----------|------------------------|--------------------|
| Masculin | 63,9                   | 16,5               |
| Féminin  | 13,5                   | 47,6               |
| Total    | 37,6                   | 22,3               |

### 3. Pauvreté :

Le taux de pauvreté qui est le pourcentage des individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, s'est situé à 5,3% dans la commune et ce en 2014, alors que le taux de vulnérabilité, qui est la proportion de la population qui n'est pas pauvre mais qui court un grand risque de pauvreté, a atteint 13,9%.

## Conditions d'Habitation des Ménages

### 1. Type d'habitat :

La répartition des ménages selon le type de logement indique que 1,2% des ménages habitent un logement de type villa ou étage de villa, 0,1% habitent dans des appartements et 87,7% résident dans une maison marocaine (traditionnelle ou moderne). Les ménages qui logent dans des habitats de type sommaire/bidonville ou rural représentent 1,6% et 9,1% respectivement.

**Tableau 6 : répartition des ménages selon le type d'habitat en %**

| Villa/étage de villa | Appartement | Mais.Mar. Traditionnel | Mais.Mar. Moderne | Sommaire/bidonville | Logement rural | Autres |
|----------------------|-------------|------------------------|-------------------|---------------------|----------------|--------|
| 1,2                  | 0,1         | 1,7                    | 86,0              | 1,6                 | 9,1            | 0,3    |

### 2. Statut d'occupation :

67,2% des ménages de la commune sont propriétaires ou copropriétaires de leur logement, 0,4% sont accédant à la propriété et 25,1% sont des locataires. Les autres statuts d'occupation (logé gratuitement, logement de fonction ou autres) représentent 7,4%.

**Tableau 7 : répartition des ménages selon le statut d'occupation en %**

| Propriétaire/copropriétaire | Accédant à la propriété | Locataire | Logé gratuitement | Logement de fonction | Autres |
|-----------------------------|-------------------------|-----------|-------------------|----------------------|--------|
| 67,2                        | 0,4                     | 25,1      | 5,1               | 2,1                  | 0,2    |

### 3. Ancienneté du logement :

21,8% des ménages résident dans des logements de moins de 10 ans d'ancienneté, 31,6% occupent un logement âgé de 10 à 19 ans, 41,3% habitent un logement âgé de 20 à 49 ans et 5,3% sont logés dans des logements de plus de 50 ans d'ancienneté.

**Tableau 8 : répartition ménages selon l'ancienneté du logement en %**

| Moins de 10 ans | 10 à 19 ans | 20 à 49 ans | 50 ans et + |
|-----------------|-------------|-------------|-------------|
| 21,8            | 31,6        | 41,3        | 5,3         |

#### 4. Nombre de pièces occupées dans le logement :

Sur l'ensemble des ménages de la commune, 19,7% habitent des logements composés de 1 à 2 pièces, 38,2% habitent des logements de 3 pièces et 20,9% logent dans des habitats dotés de 4 pièces. Les ménages qui occupent des logements de 5 pièces et plus représentent 7,7%.

Le taux d'occupation, autrement appelé nombre moyen d'individus par pièce, (rapport entre le nombre total d'habitants et le nombre de pièces occupées dans une commune), s'élève à 1,2 personnes par pièce.

**Tableau 9 : répartition des ménages selon le nombre de pièces occupées dans le logement en % et taux d'occupation**

| Taux d'occupation (pers/pièce) | Ménages selon le nombre de pièces occupées dans le logement en % |          |          |          |          |          |          |               |
|--------------------------------|--|----------|----------|----------|----------|----------|----------|---------------|
|                                | 1 pièce  | 2 pièces | 3 pièces | 4 pièces | 5 pièces | 6 pièces | 7 pièces | 8 pièces et + |
| 1,2                            | 3,1  | 16,6     | 38,2     | 20,9     | 7,7      | 6,7      | 2,4      | 4,5           |

#### 5. Equipements de base dans le logement :

96,0% des ménages occupent un logement raccordé à un réseau public d'électricité et 86,5% habitent un logement relié à un réseau public de distribution d'eau et 98,1% des ménages habitent un logement doté d'une cuisine. Le W.C, le bain moderne ou la douche et le bain local, qui constituent les autres équipements de base du logement, sont disponibles chez 98,9%, 54,4% et 6,8% des ménages respectivement.

**Tableau 10 : répartition des ménages selon les équipements de base du logement en %**

| Eau potable | Electricité | Cuisine | W.C  | Bain moderne ou douche | Bain local |
|-------------|-------------|---------|------|------------------------|------------|
| 86,5        | 96,0        | 98,1    | 98,9 | 54,4                   | 6,8        |

#### 6. Mode d'évacuation des eaux usées :

93,4% des ménages habitent un logement raccordé au réseau public d'assainissement, 5,2% utilisent des fosses septiques, 0,8% jettent les eaux usées dans des puits perdus, et 0,3% les jettent dans la nature ; Alors que 0,3% utilisent d'autres modes d'évacuation des eaux usées.

**Tableau 11 : répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées en %**

| Réseau public | Fosse septique | Puits perdus | Dans la nature | Autres |
|---------------|----------------|--------------|----------------|--------|
| 93,4          | 5,2            | 0,8          | 0,3            | 0,3    |

#### 7. Mode d'évacuation des déchets :

8,9% des ménages de la commune jettent leurs déchets dans des bacs à ordures de la collectivité territoriale, 83,9% s'en débarrassent grâce à un camion commun ou privé, 7,0% les jettent dans la nature et 0,2% utilisent d'autres modes d'évacuation des déchets.

**Tableau 12 : répartition des ménages selon le mode d'évacuation des déchets en %**

| Bac à ordures de la collectivité | Camion commun ou privé | Dans la nature | Autres |
|----------------------------------|------------------------|----------------|--------|
| 8,9                              | 83,9                   | 7,0            | 0,2    |